

Politique des Aînés – Plan d'action



Saint-Damase

Fière de son histoire

CONSTATS		OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
1. COMMUNICATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE									
1.1		Permettre aux organismes de diffuser des informations particulières susceptibles d'intéresser les aînés	Inclure, dans le journal municipal, quatre fois par année, un feuillet incluant plusieurs informations concernant les aînés, écrites en gros caractères. Proposition du calendrier de publication : février, mai, août et novembre.	Municipalité* Organismes locaux	X	X	X	X	X
1.2	Le journal municipal est un outil de communication très apprécié des aînés et de la population en général. Il est lu par une grande majorité d'entre eux et s'avère un véhicule important pour les rejoindre.	Profiter des journées thématiques annuelles pour souligner l'apport des aînés dans notre municipalité ou sensibiliser la population à certaines réalités touchant les aînés	Souligner le 1er octobre « Journée internationale des personnes âgées » au conseil et dans le journal Souligner le 15 juin « Journée contre la maltraitance faite aux aînés » par un texte dans le journal ou une activité	Municipalité* Organismes locaux	X	X	X	X	X
1.3		Permettre à tous les aînés de lire les informations qui leur sont adressées.	S'assurer de publier les informations concernant les aînés en assez gros caractères pour qu'ils soient lisibles pour tous, même ceux qui ont des difficultés visuelles.	Municipalité*	X	X	X	X	X
2. HABITATION ET ENVIRONNEMENT									
2.1	Dans les consultations menées auprès des aînés de la municipalité, il ressort clairement que l'un des souhaits les plus chers des aînés, c'est de demeurer chez eux le plus longtemps possible.	Maintenir à jour et diffuser l'information concernant les différents programmes d'aide financière dédiés à la construction et à la rénovation pour les aînés. Programme d'adaptation de domicile (PAD) et Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) notamment.	À la demande d'un permis de rénovation ou de construction, l'inspecteur pourrait informer les propriétaires de ces possibilités de programme	Inspecteur municipal en bâtiment*	X	X	X	X	X

2.2	La marche est une activité très populaire auprès des aînés.	Développer des pistes cyclables et des lieux de marche sécuritaires.	Évaluer les coûts et les parcours possibles.	Municipalité*		X				
2.3	Avoir des espaces publics propres et sécuritaires est une chose très appréciée par la population.	Sensibiliser les citoyens en général et les aînés en particulier à l'importance de protéger notre environnement.	Souligner la journée mondiale de la terre, le 22 avril.	Municipalité* Organismes locaux	X	X	X	X	X	X
3. SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, LOISIR ET SANTÉ										
3.1	Le rapprochement entre les aînés et les jeunes permet le développement d'une société plus inclusive et solidaire. Créer des liens entre les générations, c'est réduire les préjugés des jeunes à l'égard des aînés et des aînés à l'égard des jeunes; c'est aussi responsabiliser ces derniers envers les aînés en perte d'autonomie et les sensibiliser au vieillissement. ¹	Favoriser les projets intergénérationnels	Mettre sur pied un jardin communautaire, à proximité de l'école, pour les élèves, le camp de jour et les scouts. Impliquer les aînés par le biais du club FADOQ local.	Scouts* Municipalité Club FADOQ local		X				
3.2		Échanger les recettes d'hier et d'aujourd'hui; permettre un partenariat intéressant entre les générations. Briser l'isolement des aînés	Mettre sur pied des cuisines collectives. Impliquer les aînés, les jeunes, les familles à faible revenu ou les personnes seules.	Club FADOQ local* Municipalité	X					
3.3	La marche est une activité très populaire auprès des aînés.	Développer des lieux de marche, accessibles afin d'encourager l'activité physique auprès des aînés. Assurer l'accessibilité au gymnase du complexe sportif pour toutes les activités des aînés le nécessitant	Aménager un endroit sécuritaire permettant la marche et le regroupement, et ce, toute l'année.	Municipalité* Citoyens	X					

¹ Association l'amitié n'a pas d'âge (2011-2012). Guide pédagogique des conditions de réussite des projets intergénérationnels.

3.4	Pour les aînés, il est d'une grande importance d'avoir accès à l'information, puisque celle-ci les aide, par divers moyens, à promouvoir leur indépendance, à s'impliquer dans la vie sociale et communautaire, à améliorer leur santé, et à actualiser leurs intérêts. On distingue trois types d'information : celle qui est utile pour la vie quotidienne, par exemple l'information sur les biens, les services et la sécurité; celle qui concerne la santé, qui est de plus en plus accessible sur Internet; et celle ayant trait au réseautage social, à la citoyenneté, à la vie démocratique. Dans une société complexe où les informations abondent, l'enjeu consiste à trouver les plus pertinentes. On estime même qu'une personne qui n'est pas au courant d'informations cruciales sur sa situation particulière peut manifester un certain degré d'exclusion sociale. ²	Proposer des conférences sur différents sujets : prévention des chutes, intimidation et harcèlement, droits, nutrition, etc. ainsi que des cliniques thématiques : diabète, pression etc.	Offrir des locaux pouvant accueillir le nombre de personnes ciblées par ces activités.	Municipalité* Organismes locaux		X			
3.5		Favoriser la vie sociale des aînés en mettant sur pied des cafés-rencontres.	Aménager un local pour accueillir les personnes intéressées ; permettre la préparation d'une collation santé et les échanges.	Municipalité* Citoyens			X		
3.6		Informers les aînés à propos des services des lignes Info-santé et du programme PAIR	Rédiger des chroniques sur ces sujets dans le journal municipal	Municipalité* CLSC Centre de bénévolat	X	X	X	X	X
3.7	Un aménagement urbain présentant des lieux éclairés, des trottoirs et des passages piétonniers sécuritaires, des endroits publics faciles d'accès, des bancs pour se reposer, et où l'on élimine les marques d'incivilité tels les graffitis, contribue au sentiment de sécurité de la population. ³	Aménager le site des loisirs pour toutes les générations. Installer des balançoires près du nouveau jeu de pétanque.	Planifier cette acquisition dans les prévisions budgétaires	Municipalité*					X

² Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux, Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec, 2012, page 38

³ Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux, Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec, 2012, page 37

4. SÉCURITÉ

4.1	Un aménagement urbain présentant des lieux éclairés, des trottoirs et des passages piétonniers sécuritaires, des endroits publics faciles d'accès, des bancs pour se reposer, et où l'on élimine les marques d'incivilité tels les graffitis, contribue au sentiment de sécurité de la population. ⁴	Maintenir l'aménagement des descentes à tout nouveau réseau de trottoirs et en aménager de nouvelles sur les trottoirs actuels permettant l'accès aux poussettes et aux fauteuils roulants. Permettre l'accessibilité des lieux en toute sécurité.	Inclure ces aménagements aux projets de rénovation ou de conception	Municipalité	X	X	X	X	X
4.2	Chez les 75 ans et plus de la MRC des Maskoutains, on remarque que près de quatre personnes sur dix vivent seules, et cela concerne davantage les femmes que les hommes. C'est aussi l'âge où la perte d'autonomie commence à se faire sentir. En 2021, les premiers baby-boomers atteindront 75 ans.	Briser l'isolement. Assurer la sécurité des personnes habitant seules.	Faciliter la mise en place du programme PAIR auprès des malades, personnes handicapées et aînées (services d'appels visant les personnes seules et démunies)	Centre d'action bénévole* Municipalité Organismes locaux			X		

5. TRANSPORT

5.1	L'utilisation de l'automobile pour les déplacements sur le territoire de la MRC des Maskoutains est considérable étant donné l'étendue du territoire et la concentration des services, notamment les soins de	Favoriser l'entraide auprès des citoyens et citoyennes.	Diffuser et mettre à jour une liste de ressources disponibles dans le journal sur une base régulière, notamment pour l'accompagnement des aînés à différents rendez-vous.	Organismes				X	
5.2	santé, dans la ville-centre. La perte du permis de conduire pour un aîné est un facteur d'isolement.	Faire connaître les services de transport adapté et collectif de la MRC des Maskoutains	Publier des chroniques dans le journal municipal.	Municipalité* MRC des Maskoutains	X	X	X	X	X

⁴ Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux, Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec, 2012, page 37

6. PATRIMOINE, CULTURE ET ENGAGEMENT SOCIAL

6.1	Le rapprochement entre les aînés et les gens de la communauté permet le développement d'une société plus inclusive et solidaire.	Créer des liens entre les organismes demandeurs et les bénévoles potentiels. Permettre l'intégration des bénévoles intéressés par le comité.	Lors du festival du maïs, inviter des bénévoles au chapiteau du comité du patrimoine.	Organismes locaux* Citoyens Municipalité			X		
6.2	Le rapprochement entre les aînés et les jeunes permet le développement d'une société plus inclusive et solidaire. Créer des liens entre les générations, c'est réduire les préjugés des jeunes à l'égard des aînés et des aînés à l'égard des jeunes; c'est aussi responsabiliser ces derniers envers les aînés en perte d'autonomie et les sensibiliser au vieillissement. ⁵	Organiser des activités de transmission de savoir entre les jeunes et les aînés. Favoriser la création de liens intergénérationnels.	Inviter des aînés pour de courtes conférences à l'école, pour parler du bon vieux temps.	École* Organismes locaux				X	
6.3			Intégrer la relève dans les activités du comité du patrimoine.	Comité du patrimoine* Municipalité		X			



⁵ Association l'amitié n'a pas d'âge (2011-2012). Guide pédagogique des conditions de réussite des projets intergénérationnels.